



TRADE OBSERVER

*Le bulletin d'information mensuel de Customs Bridge
juillet 2021*

20

L'OMD, le régulateur principal de
la douane

L'UE PROPOSE UNE TAXE CARBONE
AUX FRONTIÈRES, UNE PREMIÈRE
MONDIALE

L'OMD DÉVELOPPE LE PROJET
TENTACLE

PROFILS TARIFAIRES DANS LE
MONDE : LA DERNIÈRE VERSION DE
L'OMD

CARIBBEAN COMMUNITY SECRETAR AT

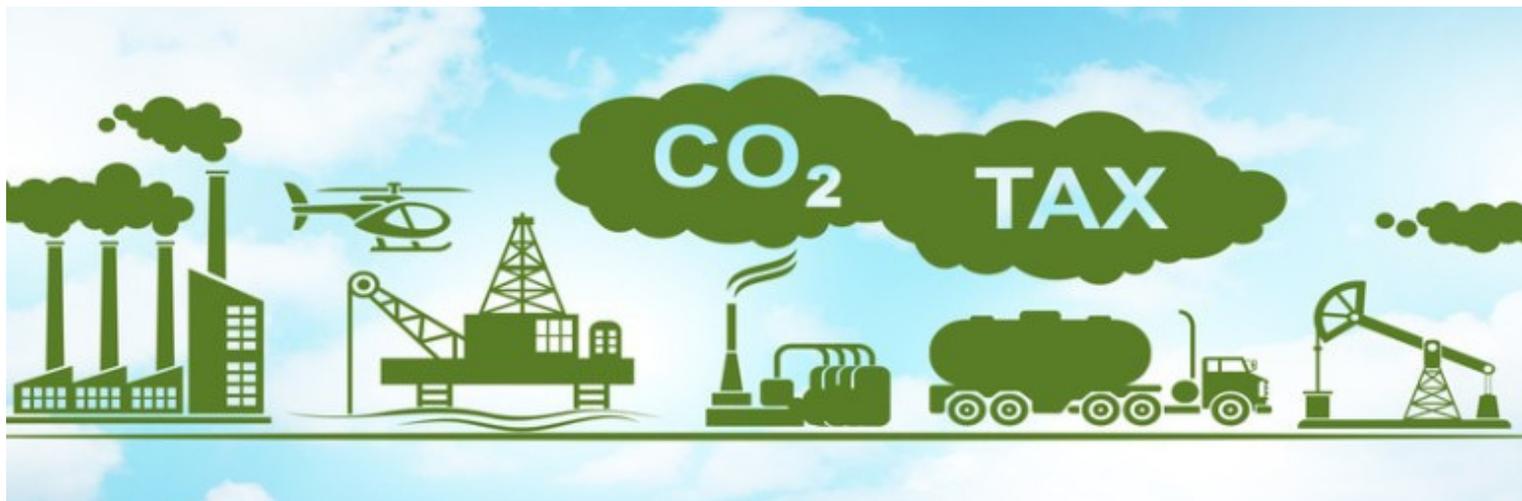
L'UE propose une taxe carbone aux frontières, une première mondiale

Une nouvelle proposition de l'UE pourrait bien venir changer les modes de sourcing des entreprises sur certaines ressources.

Les raisons

Cette taxe aux frontières devrait être introduite progressivement à partir de 2026, et concernerait les importations d'acier, d'aluminium, de ciment, d'engrais et d'électricité à forte émission de carbone. Le but étant pour l'Europe d'atteindre ses nouveaux objectifs climatiques ainsi que de protéger les industries européennes contre les concurrents étrangers. En effet, certains peuvent produire à moindre coût parce qu'ils ne sont pas facturés pour leur production de carbone.

Par conséquent, une phase transitoire qui commencera à partir de 2023-25 obligera les importateurs à surveiller et à déclarer leurs émissions par le biais d'achat de certificats numériques représentant le tonnage d'émissions de CO₂. Pour rappel, les prix du carbone dans l'UE, sur lequel le prix des certificats sera basé, ont atteint des niveaux record de plus de 58 euros la tonne cette année.



Un contexte difficile

La plupart des analystes s'attendent à ce que les prix continuent à augmenter jusqu'en 2030, stimulés par la perspective des réformes que la Commission a également proposées afin d'atteindre les objectifs en matière de changement climatique. Quelque 64 instruments de tarification du carbone sont utilisés dans le monde, notamment en Chine et dans certains États américains, dont la Californie. Mais ils ne couvrent que 21 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon un rapport publié en mai par la Banque mondiale. Les prix pratiqués dans le cadre de ces régimes varient également considérablement. La Commission a déclaré que la mesure relative aux émissions de carbone aux frontières serait conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, mais l'idée a reçu un accueil hostile de la part des partenaires commerciaux, dont la Chine et la Russie.

Cette taxe reste cependant un moyen de réguler une mondialisation débridée, et opter pour un sourcing plus éco-responsable semble être la voie à suivre lors des prochaines années. Les entreprises sont de plus en plus sujettes à des normes RSE et les consommateurs font de plus en plus attention à la provenance de leurs produits. Cette taxe se révèle in fine un outil intéressant dans la bataille contre le réchauffement climatique, et les entreprises devraient reconsidérer leurs choix d'approvisionnement.

L'OMD développe le projet TENTACLE

Le Projet TENTACLE, dirigé par le Secrétariat de l'OMD, vise à mobiliser les douanes, les cellules de renseignement financier (CRF) et les services de police autour de la lutte contre les systèmes de blanchiment de fonds et le financement du terrorisme.

Le constat de départ

Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont une menace pour la sécurité mondiale. Selon les estimations du Fonds monétaire international, entre 1 600 et 4 000 milliards de dollars seraient blanchis chaque année. Les douanes sont la première ligne de défense aux frontières et ont pour mission de contrecarrer les flux de marchandises illicites. Conscient du rôle des douanes dans cette lutte, l'OMD a donc créé le projet TENTACLE.

En janvier 2019, l'OMD a organisé un atelier régional Asie-Pacifique, réunissant 19 services douaniers, INTERPOL et la CRF. Suite à l'atelier, une opération a conduit à plusieurs arrestations, à la saisie et à la confiscation de plus de 5 millions de dollars en espèces et en or, que des malfaiteurs passaient en contrebande à travers les frontières internationales. Le succès de l'opération TENTACLE Asie-Pacifique a conduit à la création du Projet TENTACLE.

Graphique A - Types de marchandises saisies au sein des ZF et enregistrées dans le CEN de l'OMD entre 2011 et 2018 (unité: nombre de saisies)



Des outils dédiés

Des outils dédiés à cette lutte on vu le jour. Pour commencer, la bibliothèque en ligne FinCRIME contient des informations sur les systèmes de blanchiment de fonds, par exemple sur le marché noir du peso. Elle met en évidence les nouvelles tendances et mécanismes de blanchiment de fonds. On y attire l'attention sur les événements marquants liés aux saisies d'espèces, de pièces, de pierres précieuses et de métaux précieux, etc. Ensuite, le Manuel de coopération Douane - CRF, ce manuel vise à améliorer les mesures conjointes prises au niveau mondial contre le blanchiment de fonds. Il vise aussi à aider les services douaniers et les CRF du monde entier à créer des structures plus solides de lutte contre le blanchiment de fonds et à améliorer le renseignement sur la criminalité financière. On constate que beaucoup d'efforts sont fait afin d'annihiler le blanchiment d'argent, et ce, à l'échelle mondiale. On pourrait donc penser que si ses efforts étaient reproduits par tous ces pays afin de simplifier les procédures douanières, le commerce mondial en serait d'autant plus dynamique. Ce qui n'est pas toujours le cas à l'image des doctrines telles que le protectionnisme et à la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis.

Profils tarifaires dans le monde : la dernière version de l'OMD

Dans cet article nous allons présenter les différentes sources de renseignements détaillés qui fournissent davantage d'informations sur les droits de douane appliqués par plus de 170 économies.

Les Profils tarifaires mondiaux sont une source commune de l'OMC, du CCI et de la CNUCED sur l'accès au marché des produits. Cette publication annuelle contient une série d'informations sur l'accès aux marchés pour les marchandises, ainsi que d'autres pays et territoires douaniers.

Les tableaux récapitulatifs vous permettent de faire des analyses entre les différents pays, et de comparer le droit moyen "consolidé" ou maximum que chaque pays peut imposer à ses importations avec le taux de droit moyen qu'il applique dans la réalité. Un résumé d'une page pour chaque nation fournit des informations plus précises, avec des données sur les tarifs ventilés par catégorie de biens.

Sur la base des données du Système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS) de la CNUCED, ce chapitre étudie trois indicateurs de l'utilisation des mesures non tarifaires : l'indice de périodicité, le taux de prise en charge et le taux de prévalence.

Ces indicateurs révèlent le pourcentage de produits concernés par les mesures non tarifaires, la part du commerce concernée par les mesures non tarifaires et le nombre de mesures applicables à un groupe de marchandises particulier.

Le chapitre montre que près de 60% des biens importés sont soumis à au moins une forme de mesure non tarifaire. En termes de valeur commerciale, environ 80% des produits à l'importation sont sujets à des MNT.

Le profil de chaque économie montre aussi les droits de douane imposés à ses exportations par ses principaux partenaires commerciaux via un tableau de synthèse qui fournit des informations sur les profils d'importation et d'exportation en fonction de chaque économie. Ces indicateurs sur les mesures non douanières par économie et par groupe de produits viennent compléter les données tarifaires.